

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 8 FÉVRIER 2017

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 8 février 2017 à 11 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4

Absences

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Est également présent, M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Adoption du règlement 231-2017 décrétant une dépense de 1 140 000 \$ et un emprunt de 1 140 000 \$ pour la construction d'un centre communautaire à Johnville.**
- 5) **Centre communautaire de Johnville, autorisation de signature d'un protocole d'entente relatif à octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Séance close.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2017-02-5890

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Adoption du règlement 231-2017 décrétant une dépense de 1 140 000 \$ et un emprunt de 1 140 000 \$ pour la construction d'un centre communautaire à Johnville.

Résolution 2017-02-5891

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter le règlement 231-2017 décrétant une dépense de 1 140 000 \$ et un emprunt de 1 140 000 \$ pour la construction d'un centre communautaire à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Centre communautaire de Johnville, autorisation de signature d'un protocole d'entente relatif à octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité.

Résolution 2017-02-5892

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le maire, Noël Landry, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton un protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité.

Le protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Période de questions.

Aucune.

7) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2017-02-5893

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 11 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier